

1.

Débitrice: **S.I. Coopérative "Au Village",**
1700 **Fribourg**
2.

Déclaration de faillite: 08.04.2002
3.

Suspension de faillite: 05.06.2002
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 01.07.2002
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.
6.

Remarques: la construction d'immeubles locatifs à caractère social, leur exploitation, leur location et leur revente éventuelle, dans le but de favoriser les intérêts économiques de ses membres. La société ne poursuit aucun but lucratif.

Office cantonal des faillites Fribourg
1701 Fribourg
(00518554)